Faits saillants de la demande du Transporteur

Le Transporteur présente les faits saillants de sa demande tarifaire 2015 :

- **Actualisation des revenus requis et des tarifs**, notamment en ce qui a trait aux volets suivants :
  - Dépenses nécessaires à la prestation du service ;
  - Base de tarification ;
  - Rendement sur la base de tarification ;
  - Besoins des services de transport ;
  - Tarification des services de transport.
- **Suivis des décisions antérieures de la Régie.**